



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Egalité
Fraternité*

Périgueux, le 24 février 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Observation potentielle d'un loup en Dordogne le 25 septembre sur la commune de Bouillac.

En Dordogne, une cellule de veille loup se réunit régulièrement depuis plusieurs années. La dernière s'est tenue le 22 février dernier sous la présidence du sous-préfet de Nontron. Cette cellule rassemble de nombreux acteurs du territoire tels que des représentants de la profession agricole, des associations de protection de la nature et des représentants des collectivités territoriales. Il s'agit de faire le bilan de l'année écoulée et d'échanger sur les mesures de prévention à mettre en place.

Lors de la dernière commission, l'office français de la biodiversité (OFB) a fait état, sur l'ensemble de l'année 2021, de 21 signalements de dépouilles ou animaux blessés, 5 observations visuelles et une observation sonore (hurlements).

Sur ces 27 signalements, l'expertise a amené à écarter un lien avec le loup pour 23 des situations. 3 signalements n'ont pas permis de conclure faute d'éléments suffisants.

Le dernier signalement correspond à une possible observation visuelle à Bouillac le 25 septembre 2021. Après analyse de l'OFB, la possibilité que l'animal puisse être un loup n'est pas exclue, sans pour autant être confirmée avec certitude, d'autant qu'à la suite de cette observation, aucun autre indice n'a été relevé.

Depuis le début du recensement des signalements en 2015, aucun dommage au bétail n'a pu être attribué au loup en Dordogne. Récemment, des dommages sur bovins ont été constatés à Tamniès (Sergeac).

Après avoir établi un diagnostic, l'OFB confirme que l'hypothèse d'une prédation de loup est écartée.

En cas de suspicion d'attaque de loups sur des animaux, un éleveur, berger ou propriétaire d'animaux peut joindre ou laisser un message, dès constatation, au numéro suivant (DDT) : 06 81 95 96 77. Par suite, un constat sur place sera réalisé.

